

indirects d'un système financier stable. Mais la forte opposition populaire à l'utilisation de fonds publics sape la crédibilité du gouvernement²¹. En janvier 1996, il a été divulgué que la couverture des pertes secondaires des HLC nécessitera probablement *encore au moins* 600 milliards de yens²² en fonds publics, révélation qui a accentué la colère des Japonais. Le plan proposé n'a pas encore reçu l'approbation parlementaire, et il est toujours possible qu'il soit modifié.

Une autre grande recommandation du rapport, mieux reçue, proposait l'établissement d'une « *Jusen Resolution Corporation* » (JRC) dotée d'une structure similaire à celle de la *Resolution Trust Corporation* établie aux États-Unis pour régler la crise des caisses d'épargne et de crédit. Cette institution temporaire s'occupera principalement de la cession des HLC en difficulté. La JRC sera chargée de recouvrer « rigoureusement et promptement » les montants dus et devra travailler en étroite coopération avec les procureurs et la police.

La décision du gouvernement d'utiliser les fonds publics a soulevé des problèmes politiques. Certains arguments économiques militent aussi contre une telle décision, et plus particulièrement celle de permettre aux coopératives agricoles de ne pas assumer leur part du fardeau. Dans son rapport, le Comité fait certes valoir que la société dans son ensemble profite d'un système financier stable, et que l'utilisation de fonds publics est donc justifiée; mais le fait de garantir le renflouement des institutions financières en difficulté comporte un risque moral. Lorsqu'une institution croit qu'on ne la laissera pas aller à la faillite, sa gestion prudentielle pourra en souffrir. Le renflouement des HLC montre que les créanciers des institutions financières en difficulté peuvent, s'ils sont politiquement influents, échapper aux conséquences négatives de leurs mauvais investissements *aux frais du public*.

Le gouvernement japonais s'est toutefois engagé publiquement à appliquer le principe de l'autoresponsabilité à la gestion des institutions financières et à établir un

²¹ L'opposition politique et populaire au renflouement a été citée comme facteur de la démission de l'ex-premier ministre et a même incité le gouvernement à examiner la possibilité de fragmenter le puissant ministère des Finances. (D. Iwaasa, ambassade du Canada à Tokyo, "The Jusen, Politics and MOF", rapport non classifié, 9 février 1996.)

²² Selon des analystes privés, le coût pourrait être jusqu'à *trois fois plus élevé* que les 600 milliards de yens estimés; mais ces montants ne seront pas payables avant 15 ans. Pour un résumé complet, voir D. Iwaasa, ambassade du Canada à Tokyo, "Japanese Jusen Problem: Closer to the End", rapport non classifié, 29 janvier 1996.